

des législatures locales, 132, 133. Ce rapport est adopté, 133. Le 13<sup>e</sup> rapport est adopté, 134, 135. *Quinzième rapport* recommandant de suspendre la 51<sup>e</sup> règle dans le cas de la compagnie de prêt et d'agence de Londres et du Canada, 146. Il est adopté, 146. *Seizième rapport*, ayant trait à la compagnie d'améliorations du Canada, et déclarant que l'avis qu'Alexander Hamilton Sidney et autres, ont donné de leur pétition pour obtenir un acte d'incorporation comme Banque Supérieure du Canada, est irrégulière, 149. Ce rapport est adopté, 149. Le quorum du comité est réduit à cinq membres, 149. Les pétitions relatives à l'incorporation des chambres de commerce de Sainte-Catherine, St. Jean, N.-B., Sorel, Lévis et Chatham, sont renvoyées au comité pour qu'il les réexamine, 149. Renvoi au comité de la pétition relative à la compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie, de Stanstead et Sherbrooke, 153. *Dix-Septième rapport* recommandant les pétitions relatives à l'incorporation des chambres de commerce de Sainte-Catherine, Saint-Jean, N.-B., Sorel, Lévis et Chatham, à la favorable considération de la Chambre, et déclarant qu'il a été donné suffisant avis de la pétition de John Schultz et autres, relative à l'établissement d'un chemin de fer de Pembina à la Rivière Rouge, 153. Ce rapport est adopté, 153. *Dix-huitième rapport*, recommandant à la favorable considération de la chambre, la pétition de John Schultz et autres, qui demandent un acte à l'effet d'incorporer la compagnie du Nord-Ouest; et recommandant en outre de suspendre la 51<sup>e</sup> règle à l'égard de la pétition relative à l'incorporation de la banque Ville-Marie, 160, 161. Le dix-huitième rapport est adopté, 161. La pétition d'Alexander Hamilton Sibley et autres, est renvoyée de nouveau à l'examen du comité, 166. Ainsi que la pétition relative à l'association de la halle au blé de Toronto, 172. *Dix-neuvième rapport*, recommandant à la favorable considération du Sénat, la dite pétition d'Alexander Hamilton Sibley et autres, et recommandant en outre de suspendre la 51<sup>e</sup> règle à l'égard de la pétition relative à la banque centrale du Nouveau-Brunswick, 172, 173. Le 11<sup>e</sup> rapport est renvoyé au comité, 180. *Vingtième rapport*, recommandant à la favorable considération de la Chambre la pétition relative à l'incorporation de l'association de la halle au blé de Toronto, 181. Le 19<sup>e</sup> rapport est adopté, 183. *Vingt-unième rapport*; recommande à la favorable considération du Sénat les pétitions concernant la compagnie du chemin de fer et du pont du Saut Sainte-Marie et la compagnie de prêt de la Puissance, 191. Le 21<sup>e</sup> rapport est adopté, 191. La pétition relative à l'incorporation de la société impériale de garantie et de prêt est renvoyée à un nouvel examen du comité, 191. *Vingt-deuxième rapport*, recommandant la dite pétition à la favorable considération de la Chambre, 199. Il est adopté, 199. La pétition de D. Ford Jones et autres, portant demande d'un acte à l'effet de permettre aux pétitionnaires d'améliorer la navigation de la rivière Gananoque, est renvoyée de nouveau à l'examen du comité, 200. *Vingt-troisième rapport*, recommandant la dite pétition relative à la rivière Gananoque, à la favorable considération de la Chambre, 204. Ce rapport est adopté, 204.

*Comité des banques, du commerce et des chemins de fer :*

- 4.—Est nommé, 32. *Premier rapport*, recommandant de réduire le quorum du comité à neuf membres, 35, 36. Il est adopté, 36. Le quorum est réduit à sept membres, 143. A trois membres, 213.

*Comité des comptes contingents :*

- 5.—Est nommé, 32. *Premier rapport* portant demande que le quorum du comité soit réduit à neuf membres, 40. Il est adopté, 40. La pétition de Charles-